

## Guide – dossier de réflexion d'apprentissage



# Table des matières

|     |   |   |
|-----|---|---|
| 1   | Introduction .....  | 1 |
| 1.1 | Dossier de réflexion d'apprentissage – c'est quoi? .....  | 1 |
| 1.2 | But et objectif de la réflexion d'apprentissage .....   | 2 |
| 1.3 | Outils de travail .....   | 2 |
| 2   | Étapes de la réflexion d'apprentissage .....  | 3 |
| 2.1 | Généralités .....   | 3 |
| 2.2 | Démarches des étapes .....  | 3 |
| 2.3 | Recommandations pour une démarche et une méthode de travail judicieuse .....                                    | 4 |
| 3   | Examen final .....  | 5 |
| 3.1 | Déroulement de l'examen professionnel – brevet fédéral ....   | 5 |
| 3.2 | Critères d'évaluation – dossier réflexion d'apprentissage et entretien d'examen (formulaire d'évaluation) ..... | 5 |
| 4   | Questions.....  | 6 |
| 4.1 | Examen de module sans participer aux cours.....   | 6 |
| 4.2 | <i>Sans</i> pratique professionnelle.....   | 6 |
| 5   | Directives générales.....   | 7 |
| 5.1 | Directives formelles.....   | 7 |

# 1 Introduction

## 1.1 Dossier de réflexion d'apprentissage – c'est quoi?

Le dossier de réflexion d'apprentissage fait partie intégrante de l'examen professionnel et il est élaboré de manière autonome durant la formation.

Le dossier de réflexion d'apprentissage doit être compris comme une interface entre les modules de formation et le terrain pratique. Durant toute la formation, il sert à installer un dialogue entre les apports issus de la formation et leur application dans le contexte professionnel.

Le travail pratique dans le contexte professionnel sert de base à la réflexion d'apprentissage en permettant de se questionner sur les pratiques professionnelles et d'identifier les améliorations à entreprendre. Les mises en pratiques seront réalisées dans le contexte professionnel.

Le dossier de réflexion d'apprentissage est un manuel d'apprentissage personnel. De ce fait, le contenu ne peut être faux ou juste et une évaluation dans ce sens n'est pas possible.

Le processus d'apprentissage est individuel et différent pour toute personne. Pour cette raison, il n'est pas possible de faire le dossier en binôme ou en groupe, ni d'émettre un exemplaire modèle. En cas de besoin, les institutions de formation, les formateurs et le secrétariat d'examen vous renseigneront volontiers.

**Important : l'élaboration du dossier de réflexion d'apprentissage doit se faire pendant toute la durée de la formation. Il est primordial de suivre les procédures du point 2.2 et de tenir le calendrier.**

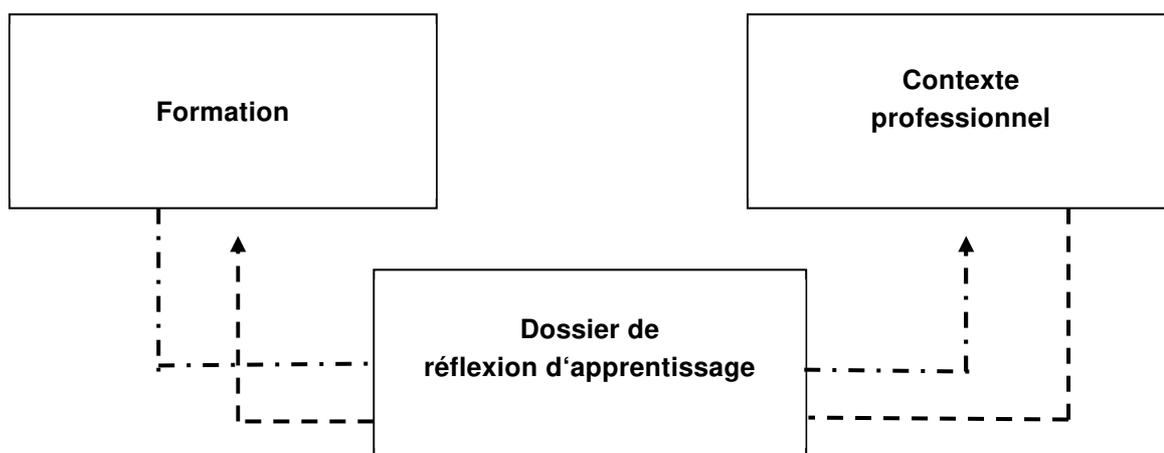


Figure 1. La réflexion d'apprentissage constitue le lien entre la formation et le contexte professionnel.

De toute évidence, la personne en formation assume toute la responsabilité de la réalisation du dossier de réflexion d'apprentissage et de son contenu. Le temps à consacrer à l'élaboration du dossier peut varier considérablement, selon le niveau de formation. Il est estimé à environ 1-2 heures par journée de formation et à environ 4-6 heures par tentative de mise en pratique. Le dossier de réflexion d'apprentissage doit être téléchargé fin juin au plus tard. Les dates précises se trouvent sur le site [www.examen-schweiz.ch](http://www.examen-schweiz.ch) (sous : dates ou inscription).

## 1.2 But et objectif de la réflexion d'apprentissage

Travailler selon le concept de la réflexion d'apprentissage, à l'aide de check-lists et d'outils de travail correspondants, vous permettra d'avoir une vue d'ensemble du processus de formation que vous êtes en train de débiter. Vous allez tirer profit de cette méthode de travail pour :



- ⇒ Identifier les apports pertinents de la formation pour votre évolution professionnelle et votre activité sur le terrain.
- ⇒ Faire les liens entre les apports de la formation et votre pratique professionnelle.
- ⇒ Mettre en pratique les connaissances acquises dans votre contexte professionnel et acquérir de l'expérience à bon escient.
- ⇒ Assimiler le contenu des modules et les apports théoriques pertinents, afin de pouvoir les mettre en pratique dans votre environnement professionnel.
- ⇒ Pouvoir argumenter, justifier et documenter vos choix à tout moment.
- ⇒ Identifier les changements opérés par la formation sur votre activité professionnelle et votre vision de la profession.
- ⇒ Être prêt pour passer l'examen professionnel et l'entretien final.
- ⇒ Intérioriser les apports théoriques, afin de prouver la compétence de pouvoir adapter, transférer et utiliser les apports théoriques.

## 1.3 Outils de travail

Les documents sont mis à disposition sous forme électronique, en format Word, sur le site [www.examen-schweiz.ch](http://www.examen-schweiz.ch) ou par les institutions de formation. L'utilisation de ces **documents est obligatoire** ; ils simplifient le travail et ils assurent que l'ensemble des éléments nécessaires sont fournis pour pouvoir passer l'entretien final de l'examen. Ces éléments peuvent être complétés ou élargis à volonté par d'autres documents.

## 2 Étapes de la réflexion d'apprentissage

### 2.1 Généralités

Il est très important que l'élaboration du contenu du dossier soit vérifiable pour le lecteur. C'est-à-dire que la description du contexte professionnel mérite une attention particulière. Les énoncés et les explications doivent être décrits en détail en se référant au contexte professionnel et argumentés clairement. Dans une large mesure, ils doivent être justifiés par des documents concis et prouvant le contenu (extraits de protocoles officiels, évaluations signées, photos, documents élaborés par vos soins, etc.).

Afin de pouvoir atteindre les exigences quantitatives requises, la réflexion d'apprentissage doit être répartie en trois phases, la finalisation et les annexes.

### 2.2 Démarches des étapes

#### Structure et exigences

| Structure | Durée env.                                     | Contenu  | Volume (total: max. 50 pages) | Procédure   | Critères  |
|-----------|--|--|-------------------------------|---|---|
| Phase 1   | Dès l'inscription à la formation<br>1 à 2 mois | <p>Bilan - parcours personnel</p> <p>Description du contexte professionnel (lieu de travail)</p> <p>Motivation concernant la formation – BF (brevet fédéral)</p> <p>Attentes</p>   | 2 - 4                         | <p>Curriculum vitae (tableau) avec photo et description des compétences acquises</p> <p>Données importantes: lieu, grandeur, type d'entreprise, nombres d'employés, département, compétences, responsabilités,...</p> | <p>Concis</p> <p>Bilan de compétences (processus d'apprentissage – qu'ai-je appris)</p> <p>Contexte professionnel compréhensible (projets réalisables)</p> <p>Énumération personnelle précise et compréhensible</p> |
| Phase 2   | Dès le début de la formation<br>4 à 6 mois     | <p>Contenu de cours 5 modules</p> <p>Matière principale par module :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'ai-je appris</li> <li>• Questions en suspens / difficultés</li> <li>• Prises de conscience</li> </ul> <p>Mises en pratique possibles, y compris procédure</p> | 10 - 20                       | <p>Résumé</p> <p>Se rapportant au module</p> <p>Description</p>   | <p>Court, compact</p> <p>Concis, compréhensible, nuancé</p> <p>Court, nuancé</p> <p>Pertinent par rapport à l'entreprise et adapté à la fonction</p>  |

|              |                      |                 |  |        |   |   |
|--------------|----------------------|-----------------|--|--------|---|---|
| Phase 3      | Durant la formation. | 6 à 8 mois      | Transfert dans la pratique<br>5 mises en pratique de 3 - 5 modules différents<br><br>Réflexion   | 5 - 10 | Qu'ai-je appris, prises de conscience, bases et preuves pertinentes (1-3)<br><br>Expériences, analyses<br>Evaluation et commentaire personnel | Pertinent par rapport à l'entreprise et adapté à la fonction<br><br>nuancé<br>compréhensible<br>(améliorations possibles) |
| Finalisation | Finalisation         | 2 derniers mois | Synthèse   | 2-3    | Suite à donner, évolution, réalisation<br>Conclusion  |   |
|              |                      |                 | Perspectives -Objectifs  | 0.5-1  | Quels instruments manquent, perspectives  | Liens, outils professionnels dont j'ai besoin   |
| Annexes      |                      |                 | Sources des justificatifs<br><br>Rédaction indépendante et personnelle, validation par signature |        | Table des matières<br><br>Date et signature   | Inscription – dénomination, référence dans le dossier<br><br>Responsable du contenu                                       |

Tableau 1: Structure et exigences du dossier de réflexion d'apprentissage



### 2.3 Recommandations pour une démarche et une méthode de travail judicieuse

- ⇒ Le dossier de réflexion d'apprentissage doit au moins contenir les éléments qui figurent sur le tableau 1.
- ⇒ Les contenus doivent être présentés d'une manière claire et structurée.
- ⇒ Un court résumé de chaque jour de formation facilite l'élaboration des modules.
- ⇒ La description des mises en pratique doit être vérifiable pour les experts, c'est-à-dire qu'elle doit décrire l'application pratique avec précision et/ou être prouvée par des documents d'organisation valables et si possible évalués. 1 à 3 preuves pertinentes sont suffisantes par mise en pratique.
- ⇒ Lorsque des documents sont empruntés, voir adaptés à titre de preuve, il est important d'indiquer les sources des documents. De plus, il est primordial de décrire pourquoi ils ont été adaptés et quels changements ont été apportés.
- ⇒ Autoévaluez vos démarches et montrez clairement ce qu'elles ont changé sur votre lieu de travail. Argumentez et justifiez vos démarches, de cette manière, votre dossier est vérifiable et vous prouvez ainsi votre compétence de réflexion.

### 3 Examen final

#### 3.1 Déroulement de l'examen professionnel – brevet fédéral

| 120 minutes  | 20 minutes   | 10 min.                                 | 30 minutes                               | 30 minutes   |
|--|--|---|--|--|
| <b>1.<br/>Gestion d'une situation</b>  | <b>2.<br/>Entretien d'examen</b>   | <b>Préparation de l'examen pratique</b> | <b>3.<br/>Examen pratique</b>            | <b>4.<br/>Dossier de réflexion d'apprentissage</b>   |
| Examen écrit sur la base d'une situation professionnelle<br><br>Élaboration des documents de gestion et d'organisation | Présentation et argumentation des stratégies choisies<br><br>Remise des documents de gestion et d'organisation |   | Simulation d'une réalité professionnelle | Élaboré pendant la formation<br><br><b>5.<br/>Entretien d'examen</b><br><br>Sur la base du dossier de réflexion d'apprentissage/<br>Autoévaluation de l'examen |

#### 3.2 Critères d'évaluation – dossier réflexion d'apprentissage et entretien d'examen (formulaire d'évaluation)

Le dossier de réflexion d'apprentissage est évalué selon les critères déterminés par la Commission d'assurance qualité. Pour chaque critère, un certain nombre de points est mis à disposition des experts qui examinent le dossier, leurs permettant de nuancer l'évaluation.

|  | Critères d'évaluation  | points max. |
|--|--|-------------|
| Dossier de réflexion d'apprentissage – élaboré pendant la formation      | Voir feuille d'évaluation séparée  | 32          |
| Entretien d'examen – sur la base du dossier de réflexion d'apprentissage | Explications conformes au dossier  | 16          |
|  | Explications vérifiables et convaincantes  |             |
|  | Évaluation objective et critique des essais de mise en pratique par rapport aux acquis de la formation |             |

## 4 Questions

### 4.1 Examen de module sans participer aux cours

Les candidates et les candidats qui n'assistent pas au cours et qui passent uniquement les examens de fin de module, peuvent porter une réflexion sur les modules du même thème suivis dans un autre lieu de formations et/ou, elles/ils peuvent réfléchir à des situations professionnelles réelles qui sont liées au thème du module. Pour ce faire, il est important d'apporter les changements suivants dans le dossier de réflexion d'apprentissage, dans le chapitre 2 „MODULE“ :

1<sup>er</sup> changement :

Remplacer le titre „Résumé du module“ par „Résumé - préparation à l'examen de fin de module“

2<sup>ème</sup> changement :

Remplacer le titre „Ce que je retiens en priorité de ce module“ par „De quoi ai-je pris conscience pendant cette préparation à l'examen de fin de module“

#### Particularités

##### Concerne uniquement la clôture / validation de l'examen de fin de module sur Dossier

- ⇒ Description et réflexion des contenus du cours des modules concernés (validité de 6 ans après émission) et/ou résumé de la préparation à l'examen de fin de module
- ⇒ Description et réflexion des mises en pratique dans le contexte professionnel (voir sous, [www.examen-schweiz.ch](http://www.examen-schweiz.ch), équivalence des compétences - formations)

### 4.2 Sans pratique professionnelle

#### Mises en pratique dans le contexte professionnel – pas ou difficilement possible

##### (par exemple, sans employeur)

- ⇒ Présence aux cours obligatoire. Un résumé de chaque module est demandé. Un stage pratique dans une entreprise ou équivalent est fortement recommandé.
- ⇒ Description compréhensible de la manière dont les apports théoriques des cours pourraient être mis en pratique.
- ⇒ Description et argumentation des éventuels risques et opportunités (chances).
- ⇒ Réalisation de la mise en pratique dans une entreprise sous forme de stage ou de consultation (par mandat).

## 5 Directives générales

Le dossier de réflexion d'apprentissage doit être élaboré à l'aide du document Word qui est mis à disposition sur le site, [www.examen-schweiz.ch](http://www.examen-schweiz.ch). La forme et la date butoir pour la remise du document sont communiqués lors de la publication et par l'intermédiaire des informations sur l'examen.

Une attention particulière est à porter sur le texte, la stylistique, l'emploi des termes professionnels, et les coordonnées correctes (adresse). De plus, le texte doit être exempt de fautes d'orthographe.

L'application des critères d'évaluation se base sur le document qui se trouve sur le site, [www.examen-schweiz.ch](http://www.examen-schweiz.ch), Feuille d'évaluation „Dossier réflexion d'apprentissage“.

Par sa signature, la candidate / le candidat confirme qu'elle/qu'il a établi le dossier de réflexion d'apprentissage d'une façon indépendante et qu'elle/qu'il est le seul et unique auteur de son contenu.

### 5.1 Directives formelles

- Ecriture : Arial, 11
- Interligne : 1.5
- Nombre de pages : max. 50, y compris les annexes
- Caractères : max. 80'000
- Remise : en format PDF ; sur demande des experts, en format Word
- Téléchargement : selon les directives du site de l'examen professionnel – secrétariat d'examen

|              |  |
|--------------|--|
| Editeur :    | Commission d'assurance qualité – examen professionnel de<br>Responsable du secteur hôtelier-intendance                             |
| Auteurs :    | R. Pfeifer, cfi Lausanne<br>P.-A. Léchet und C. den Os, ACECIB, Ravoire<br>Groupe d'experts – dossier de réflexion d'apprentissage |
| Traduction : | Cornelia Seipelt   |
| Version      | Février 2021   |